

Les Infos Municipales Wattenaises



Mai 2011



LE MOT DE VOTRE MAIRE

Chères wattenaises, chers wattenais,

Avril, mois de l'adoption du budget 2011, sans augmentation des taxes locales, malgré la forte baisse des dotations de l'Etat.

Dans les semaines à venir trois gros chantiers au programme : la transformation du terrain Decreton rue de Millam en terrain synthétique, puis la Maison des archers à côté de l'Office de Tourisme ; quant aux nouvelles constructions rue de Millam, les compromis de vente ont été signés.

Actuellement des travaux sont en cours : l'espace cinéraire rue du Cimetière et l'aire d'accueil des camping cars rue Paul Mortier.

Avec l'arrivée du printemps puis de l'été, quelques recommandations pour le respect d'autrui et entretenir de bonnes relations entre voisins :

- la voie publique et les espaces verts ne sont pas des dépotoirs (canettes, excréments, cendres et déchets de jardin)
- lors d'un stationnement à cheval ou en totalité sur un trottoir, veuillez laisser un espace de 1m40 destiné à la circulation des personnes à mobilité réduite.
- La vitesse en ville est de 50 km/h et 30 dans des zones signalées
- Interdiction totale de faire du feu sur le territoire communal
- les nuisances sonores sont tout autant interdites à tout moment de la journée, soir, nuit et dimanche matin !!

Daniel Deschodt

INSCRIVEZ VOUS A NOTRE NEWSLETTER

Notre site Internet watten.fr connaît un gros succès de fréquentation en progression constante. Vous trouverez sur ce site une multitude d'informations pratiques, le calendrier des fêtes et manifestations remis à jour périodiquement...

Une lettre d'information diffusée par mail sera mise en place d'ici l'été. Pour la recevoir envoyez un mail à l'adresse suivante : newsletter@watten.fr vous recevrez en retour une confirmation pour valider votre inscription.

Vous serez ainsi informé régulièrement, des nouveaux articles mis en ligne, de l'actualité communale et de l'agenda des manifestations.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 18 avril à 19h00 sous la présidence de M. Daniel Deschodt, maire.

Etaient présents : M. Deschodt, M. Devulder, M. Avart, M. Dambricourt, M. Berquez, Mme Lecoq, M. Ducrocq, M. Clais, M. Danquigny, Mme Dufour, M. Gogibus, M. Govart, M. Guilbert, M. Plumart, Mme Questier, Mlle Rousselle, M. Vanpoperinghe, M. Vermeersch.

Excusés : Mlle Binet (procuration à M. Gogibus), Mlle Fourrier (procuration à M. Avart), M. Delhaye (procuration à Mme Questier), Mme Assal (procuration à M. Deschodt), Mme Vandenbossche.

Voici les principales délibérations qui ont été prises lors de cette séance :

Compte administratif 2010, bilan des cessions acquisition, compte de gestion 2010. Le compte administratif 2010 et le compte de gestion 2010 ont été approuvés à l'unanimité.

Budget 2011, taux des taxes. En fonctionnement le budget s'équilibre à 2 874 732, 72 € et en investissement à 2 330 353 €.

Le conseil a décidé de maintenir en 2011 les taux des taxes au niveau de 2010, ainsi que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Vente d'un terrain communal : l'occupant d'une partie de la parcelle contenant le logement de l'école Drila a souhaité faire l'acquisition de 175 m² à usage de jardin. La vente a été acceptée par le conseil.

Vente d'un bâtiment communal : l'acquéreur de l'ancienne mairie s'étant désisté, les deux autres acheteurs qui s'étaient portés candidats à l'acquisition du bâtiment ont été contactés à nouveau. M. Jean-Paul Doutrelant s'est porté acquéreur au prix demandé de 75 000 €. M. le maire a été autorisé à signer l'acte de vente.

Subvention au secours populaire : suite au séisme survenu au Japon une subvention de 500 € sera versée au Secours Populaire Français.

Création d'un poste à temps non complet d'agent de développement.

Le poste de chargé de développement qui est occupé en CDD depuis 6 ans par M. Laurent Lecoutre est transformé en contrat à durée indéterminée, à temps non complet. Ce contrat ne sera pas régi par les règles de la fonction publique territoriale mais par le droit privé.

Changement de fenêtres à la mairie et au presbytère : le conseil a validé les décisions de la commission d'appel d'offres pour le changement de 8 fenêtres au rez-de-chaussée de la mairie qui sera confié à la SARL Fortry de Watten et de 2 fenêtres au presbytère à la société Leroy de Delettes. Montant : 20 859 € HT.

Maison des archers : le montant de l'enveloppe prévisionnelle des travaux est modifié à hauteur de 239 758 € HT (Montant hors subventions avant passation du marché d'appel d'offres).

Signature d'un compromis de vente : M. le maire a été autorisé à signer le compromis de vente du relais Flandre Artois, des terrains rue de Millam pour la construction de 42 maisons et rue de la Colme pour 10 maisons avec la SCCV Houtval. (L'acte notarié a été signé en mairie le 27 avril).



I N F O R M A T I O N S



NOUVEAUX COMMERCANTS ET ARTISANS

- Nouvelle brasserie « Le Zunk » M. et Mme Zunquin 11 rue de Dunkerque tél : 03 21 88 09 22
- Taxi David (successeur de M. Podevin) 32 rue du Gral de Gaulle tél : 03 21 88 05 05 /06 83 88 28 40
- Ambulances Landron (successeur de M. Régnier) 2 A rue du Bailly tél : 03 21 93 93 43

INFOS DIVERSES

QUE CHOISIR La commune étant adhérente de l'association de défense des consommateurs « Que Choisir » vous pouvez contacter cette association en cas de besoin. Adresse : 1 place du Général de Gaulle à Longuenesse tél : 03 21 39 81 81.

LE RELAIS en 2010 près de 12 tonnes de textiles et 900 kilos de chaussures ont été déposés dans le conteneur situé près de la mairie. Merci à tous pour ce geste qui permet de créer des emplois.

CEREMONIE DU 8 MAI : dans le but de faire profiter tous les quartiers de la commune des diverses manifestations auxquelles participe notre Harmonie-Batterie l'Amicale, rendez-vous rue Vandesmet (parking Netto) à 11h15 pour le défilé vers le monument aux morts.

PROGRAMME EPODE : ce programme mis en place dans les communes volontaires du pays des moulins tend à prévenir l'obésité des enfants par la mobilisation de tous les acteurs de proximité (écoles, cantine, centre de loisirs, médecine scolaire...). Il vise aussi à informer et à impliquer les parents en les aidant à renouer avec des savoir faire et des comportements de vie plus favorables au bien être et à la santé de leurs enfants.

QUELQUES DATES A RETENIR

Dimanche 8 mai : MARCHE AUX FLEURS le matin sur la grand' place

Vendredi 13 mai : Bourse à la déco : au Centre socio culturel

Samedi 14 mai à 20h00 : salle Saint Gilles à 20h00, Soirée années 80 avec le groupe Lieder en concert. Entrée adulte : 12 €, moins de 12 ans : 5 €, vente des places en mairie

Lundi 13 juin : 38^{ème} cavalcade avec la participation des associations locales et de groupes extérieurs

Dimanche 19 juin : brocante des 5 cités de Loverstel avec concert de l'harmonie-batterie l'Amicale, concours de pétanque réservé aux habitants de Watten et licenciés

ETAT-CIVIL

DECES :

Mme Jeanne BOGAERT veuve BLANC, 87 ans, 32 rue de Dunkerque, le 7 mars

Mme Gabrielle RYCKELYNCK veuve CAMART, 90 ans, 6 rue de l'Ermitage, le 8 mars

M. Philippe SAMEZ, 48 ans, 34 rue de l'Aa, le 30 mars

M. André CAILLIAU, 71 ans, 6 allée des Lilas, le 1er avril

Mme Marie VANVINCQ, 86 ans, 6 rue de l'Ermitage, le 3 avril

Mme Yvonne COEVOET veuve DESCHEPPER, 91 ans, 6 rue de l'Ermitage, le 24 avril

NAISSANCES :

FIERS Angel né le 5 mars, fils de Patrice et Aurore ROBIN, 102 rue Pascal Leulliette

BEN ANTEUR Lucas né le 28 mars, fils de Moussa et de Céline FOURNIER, 5 rue de la Victoire

CHEURET Sasha née le 9 avril, fille de Ludovic et de Laura BINET, 154 rue Pascal Leulliette

MARIAGES :

Laure FIOLET et Jérémy DELHAYE, le 26 mars

Marie-Aude VANDENBOSSCHE et Nicolas BALLE le 16 avril

Sandrine BERNARD et Frédéric THIBAUT le 17 avril

*Retrouvez toutes les informations municipales, sur notre site internet
www.watten.fr, cette lettre d'information y est téléchargeable.*